

Transfert de sepulture et desaccord familial

Par conflit familial, le 10/06/2017 à 17:57

Bonjour

Ma mère est décédée récemment; Elle avait acheté une concession à perpétuité lors du décès de mon Grand Père en 1980 concession de 4 places qu'elle avait prévue pour ses parents, elle meme et ma jeune sœur handicapée mentale. Malheureusement, lors du décès de ma Grand mère, en 1969, nous habitions la Normandie et mon grand père, pour respecter le souhait de son épouse l'a faite enterrer près de sa fille unique, ma mère, en février 1969. Ma mère a quitté son mari en novembre 1969 pour retourner dans sa région d'origine, près de Toulouse. Elle n'a malheureusement jamais eu les moyens financiers de rapatrier le corps de ma Grand Mère. Ma sœur et moi voulions le faire pour qu'elle soit enterrée comme elle le voulait avec ses parents mais deux de mes sœurs, avec lesquelles nous sommes en confit mon autre sœur et moi, s'y opposent alors qu'elles ne sont jamais allées sur la tombe de ma Grand Mère. Comment puis je faire pour obtenir le droit que ma Grand mère soit enterrée avec son marie et sa fille? Il n'y a pas d'autre famille. Merci de votre aide

Par goofyto8, le 10/06/2017 à 18:45

bonjour,

ça ne peut être décidé que par la voie judiciaire.

Par conflit familial, le 10/06/2017 à 18:47

Je dois prendre un avocat mais cela relève t il du civil ou de l'administratif?

Par Visiteur, le 10/06/2017 à 22:01
bsr,
code civil et code des collectivités territoriales...